



Luxembourg, le 7 juin 2016

Concerne : Pénurie d'enseignants brevetés

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale.

Depuis de nombreuses années, l'Education nationale souffre d'une pénurie d'enseignants brevetés. Constatant un manque de données statistiques sur cette problématique, je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre:

Concernant l'Enseignement secondaire et secondaire technique :

1. Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations statistiques retraçant l'évolution du nombre d'enseignants et en distinguant par catégorie de personnel (professeur nommé, stagiaire, chargé de cours, chargé d'éducation)?
2. Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations statistiques concernant les résultats du dernier examen concours pour le poste du professeur fonctionnaire (plan de recrutements, candidats inscrits, candidats admis, postes non occupés) ?
3. Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations statistiques concernant les chargés d'éducation en retraçant la catégorie d'indemnité (A1 rsp. E3ter, A2 rsp. E3, B1 rsp. E2) et en distinguant par spécialité recrutée?
4. Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations quant à une éventuelle fonctionnarisation des chargés d'éducation/de cours? Est-ce que Monsieur le Ministre prévoit de légiférer à cet égard ?

Concernant l'Enseignement fondamental :

5. Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations statistiques concernant l'évolution du nombre d'enseignants et en distinguant par catégorie de personnel (instituteur, chargé de cours de la réserve de suppléants, remplaçants)?
6. Est-ce que le « 2. Bildungswee », instauré à partir de l'année scolaire 2016/17, aura un impact sur la pénurie d'enseignants brevetés ? Si oui, lequel ?
7. D'après un haut fonctionnaire du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, cité dans le Tageblatt du 3 mai 2016, le « 2. Bildungswee » n'a pas été conçu pour les chargés de cours de la réserve des suppléants, mais pour les enseignants d'instruction religieuse et morale. Monsieur le Ministre peut-il confirmer que le „2. Bildungswee“ a prioritairement été conçu pour les enseignants d'instruction religieuse et morale?

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.



Luxembourg, le 16 août 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre
des Députés

19, rue du Marché-aux-Herbes

L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2131 du Député David Wagner

La question de l'honorable Député requiert les maintes informations et explications suivantes :

Ad 1. Statistiques du nombre d'enseignants par catégorie de personnel de l'enseignement
secondaire et secondaire technique

Fonction	nombre d'agents				
	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012	2010/2011
enseignants-fonctionnaires ES/EST	2308	2221	2223	2139	2165
stagiaires-enseignants- fonctionnaires ES/EST	392	331	388	371	413
chargés d'éducation CDI	885	812	764	837	674
chargés d'éducation CDD	253	285	287	234	225

Ad 2. Résultats de l'examen concours recrutement 2015/16

Fonction / Spécialité	Candi-dats inscrits	Candi-dats pour épreuves préliminaires	Echec épreuves préliminaires	Absent épreuves préliminaires	Candi-dats admissibles épreuves de classement	Plan de recrutement	Candi-dats recrutés	Postes non occupés	Non classés en rang utile	Absent épreuves de classement	Retrait candidature
professeur (grade A1)											
agronomie/vétérinaire	7	1	1		4	1	1		1	2	1
Allemand	59	27	1	1	49	26	22	4		2	5
Anglais	30	18	2	1	21	22	15	7		1	5
Architecture	7										
Biologie	25	14	2	1	20	20	6	14		9	1
Chimie	13	9	1		12	10	4	6		4	
communication	7	3	1		5	2	2			1	
doctrine chrétienne	7	3		1	4	2	2		1		2
éducation artistique	16	11	1	1	12	2	2			3	1
éducation musicale	3	2									
éducation physique	25	13			18	10	9	1		2	4
électrotechnique	5	2	1		3	4	1	3		1	
Espagnol	6	4									
formation morale et sociale	14	4		1	10	2	2		4		3
français	45	18	4	1	33	27	15	12		3	2
génie civil	3										
Géographie	13	7	1		11	7	4	3			
Histoire	48	24	2	2	34	15	15			5	7
Horticulture	1	1		1		1		1			
Informatique	7	4		1	6	8	2	6		1	
Italien	3	3				2		2			
Latin	2	1									
Logopédie	12	12			11	4	4		4	1	
luxembourgeois	1										
mathématiques	25	18	3		20	27	12	15		4	
Mécanique	6	5	1		5	6	4	2			
Pédagogie	8	3	2		5	1	1		1	1	
Philosophie	14	7	1		11	2	2		3	1	4
Physique	4	2	1		3	4	1	3			

<i>Psychologie</i>	10	7			6	1	1		1	1	3
<i>sciences économiques et sociales</i>	42	32	3	2	32	22	13	9		6	3
<i>sciences politiques</i>	4	1			1	2		2			
<i>Sociologie</i>	3				1	1		1		1	
professeur d'enseignement technique (grade A2)											
<i>design graphique</i>	1										
<i>éducateur gradué</i>	10	8		2	6	1	1		1	2	1
<i>gestion hôtelière</i>	2	2			2	1	1				1
<i>professions de santé infirmier</i>	6	4			4	5	3	2			1
<i>secrétariat</i>	4	2	2		2	4		4			
maître d'enseignement (grade B1)											
<i>boucherie-charcuterie</i>	1				1	1	1				
<i>boulangerie-pâtisserie-confiserie</i>	2	2	1		1	1		1			
<i>Coiffure</i>	6	4	2	1	3	2	1	1		2	
<i>cuisinier-traiteur</i>	5	5			4	2		2			3
<i>débosselleur-peintre</i>	1										
<i>électrotechnique</i>	4	2	1		3	2	2			1	
<i>imprimeur</i>	1										
<i>mécanicien d'autos</i>	2	2			2	2	2				
<i>Menuisier</i>	2	1			2	1	1			1	
<i>métiers du bâtiment</i>	1										
<i>métiers du bois</i>	1										
<i>métiers du métal</i>	4	3	1		3	1	1		2		
<i>peinture-décoration</i>	1	1	1			1		1			
<i>photographie</i>	1										
<i>service-restauration</i>	1										
TOTAL	531	292	36	16	370	255	153	102	18	55	47

Ad 3. Statistiques des chargés d'éducation par spécialité et grade

Spécialité	Groupe d'indemnité		
	A1	A2	B1
<i>agronomie</i>	1	1	
<i>allemand</i>	61	29	5
<i>anglais</i>	38	26	
<i>architecture</i>	5	1	
<i>biologie</i>	51	15	1
<i>boucherie / charcuterie</i>			1
<i>boulangerie / pâtisserie / confiserie</i>			5
<i>chimie</i>	12	7	2
<i>coiffure</i>			5
<i>communication</i>	4	4	
<i>cuisinier, traiteur...</i>		2	17
<i>design graphique</i>		3	
<i>doctrine chrétienne</i>	9	7	2
<i>éducateur</i>	2	9	3
<i>éducation artistique</i>	38	17	14
<i>éducation musicale</i>	10	3	5
<i>éducation physique et sportive</i>	43	14	5
<i>électrotechnique / électronique</i>	3	2	5
<i>environnement</i>	7	1	1
<i>espagnol</i>	5		
<i>formation morale et sociale</i>	3	1	1
<i>français</i>	76	48	7
<i>génie civil</i>	4		
<i>géographie</i>	9	5	1
<i>gestion hôtelière</i>		3	1
<i>histoire</i>	32	12	3
<i>horticulture</i>	6	2	4
<i>informatique</i>	8	6	1
<i>ingénieur</i>	1	1	
<i>italien</i>	2	1	
<i>latin</i>	1		
<i>luxembourgeois</i>			1
<i>mathématiques</i>	32	14	5
<i>mécanicien</i>			6
<i>mécanique</i>	7		6

<i>médias</i>		4	2
<i>métiers divers (couture, toiture, installateur...)</i>	3		11
<i>métiers du bâtiment</i>	1		3
<i>métiers du bois (menuisier...)</i>			11
<i>métiers du livre</i>			3
<i>métiers du métal</i>	1	1	7
<i>pédagogie</i>	7		
<i>peinture / décoration</i>			7
<i>pépinière / paysagisme (jardinage...)</i>	1		3
<i>philosophie</i>	2	1	1
<i>physique</i>	11	3	1
<i>professions de santé</i>	6	13	10
<i>psychologie</i>	3	1	2
<i>régime préparatoire</i>	24	39	48
<i>sciences économiques et sociales</i>	37	11	1
<i>sciences naturelles</i>	3	1	
<i>sciences politiques</i>		2	
<i>secrétariat</i>	2	6	5
<i>service / restauration</i>			2
<i>sociologie</i>	2	1	1
<i>spécialités diverses (tourisme, danse, chinois...)</i>	4	14	9
TOTAL:	577	331	234

Ad 4. Fonctionnarisation

La réforme de la fonction publique prévoit la possibilité de la fonctionnarisation des employés pouvant se prévaloir de quinze années de service. L'agent doit avoir e.a. les qualifications académiques requises pour la carrière brigüée et une connaissance adaptée au niveau de carrière des trois langues administratives. A défaut d'examen de promotion dans la carrière, l'agent est admis à passer l'examen de fin de stage prévu pour le groupe de traitement dont l'employé veut faire partie. L'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) est en train d'organiser les formations y relatives. Le Ministère est en train de finaliser un avant-projet de règlement grand-ducal en vue de la fonctionnarisation des chargés de cours, des chargés d'éducation et des chargés d'enseignement remplissant les prérequis ci-dessus. La fonctionnarisation a été l'objet des pourparlers entre le MENJE et la représentation syndicale des chargés de cours (ACEN). Cette dernière a salué ces nouvelles modalités.

A l'Enseignement fondamental, d'après les données pour le classement des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants, 6 candidats sont actuellement en possession d'un « diplôme d'instituteur » et ont travaillé depuis 15 ans au moins en tant que chargé de cours. Ils pourraient donc envisager leur fonctionnarisation.

Ad 5. Statistiques Enseignement fondamental

Rapport de	2011	2012	2013	2014	2015
Instituteurs	4087	4242	4403	4395	4404
Réserve de suppléants	795	660	765	772	698
Remplaçants CDD année entière	61	47	104	68	73
Remplaçants mensualisés	275	213	203	191	169
Remplaçants payés par leçon	673	704	763	804	744

(Données publiés dans les rapports d'activités du ministère de l'Education nationale des années considérées)

Explications :

Réserve de suppléants : agents bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée en tant qu'employés de l'État.

Remplaçants CDD année entière : agents bénéficiant d'un contrat à durée déterminée d'une année en tant qu'employés de l'État.

Remplaçants mensualisés : agents bénéficiant d'un contrat à durée déterminée en tant qu'employés de l'État dépassant la durée de trois mois.

Remplaçants par leçons : agents bénéficiant d'un contrat à durée déterminée en tant qu'employés de l'État et qui effectuent généralement des remplacements de courte durée.

D'une manière générale, la tâche des membres de la réserve de suppléants ainsi que des remplaçants de toute catégorie est très variable d'une année à l'autre. Il en est de même des instituteurs dont les chiffres produits comprennent le nombre total des instituteurs-fonctionnaires sans prendre en considération les états de service des agents lors de l'établissement des statistiques qui peuvent être de 25%, 50%, 75% ou 100% d'une tâche complète.

Ad 6. Effet du « 2. Bildungswée » sur l'évolution du personnel de l'Enseignement fondamental

A l'heure actuelle, il est prématuré de spéculer sur les effets du « 2. Bildungswée », étant donné que celui-ci sera organisé pendant trois années de suite, que sa durée comprend deux années académiques, qu'il sera sanctionné par des examens et qu'il mènera au concours d'admission au stage.

Ad 7. Contexte de la mise en place du « 2. Bildungswée »

L'honorable député cite de façon erronée l'article en question. En effet, il en ressort clairement que la formation organisée par l'Institut de Formation de l'Education Nationale (IFEN) pour la reprise des

enseignants en religion dans la réserve des suppléants de l'enseignement fondamental a été visée. Il n'est pas question ici de la formation du BSCE en cours d'emploi (Track 2) organisée par l'Uni.lu.

Celle-ci est ouverte à tous les chargés d'éducatons et aux enseignants en religion qui remplissent les conditions d'accès au « Track 2 » établies par l'Université du Luxembourg. D'ailleurs, en automne 2016, l'Université accueillera davantage de membres de la réserve des suppléants que d'enseignants de religion.

Une des conditions pré-requises par l'Uni.lu pour pouvoir y accéder a été que les candidats ont dû se prévaloir de formations susceptibles d'être reconnues par l'Uni.lu pour un équivalent de 12 crédits ECTS.

La formation théorique et pratique qui donne accès à la réserve des suppléants sera organisée à partir de la rentrée scolaire 2016/2017. Elle a déjà été suivie par les chargés de cours dans le passé et remplit cette condition d'accès.



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse